



Bagnolet, le 21 septembre 2016

A l'attention des

**Président(e)s de ligue
Président(e)s de clubs sous couvert des ligues
Président(e)s de comités départementaux**

N/Réf. : 2016.00599 – CD/CV

Objet : gant 800 Newtons au sabre

Madame, Monsieur le Président,

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'utilisation du gant 800 newtons est obligatoire pour tous les licenciés à partir de la catégorie minimes.

Compte tenu de la refonte des catégories d'âge du nouveau règlement sportif, cette obligation s'applique à la catégorie M14 dès la saison 2016/2017.

Il vous est demandé de bien vouloir assurer la plus large diffusion possible de cette information tant auprès des tireurs que des clubs et des organisateurs d'épreuves, membres des directoire technique, maitres d'armes et cadres techniques, arbitres et dirigeants, et de veiller à sa stricte application.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Defoligny', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive.

Catherine DEFOLIGNY
Secrétaire Générale